

→ **TOULOUSE AEROSPACE**

Maîtrise d'ouvrage : Communauté Urbaine Toulouse Métropole (CUTM) / OPPIDEA (société d'économie mixte)

Maîtrise d'oeuvre : SEURA architectes (mandataire), OLM (paysagistes), ARCADIS (BET VRD)

Surface : 12 hectares + 56 hectares

Programme de la ZAC : 355 000 m² SP tertiaire, logements, commerces, équipements et recherche-enseignement

Montant travaux : 19,5 M euros HT (espace mémoire et piste) + 60 M euros HT (ZAC) + 4,5 M euros (estimation de la passerelle au-dessous de l'A620)

Montant des honoraires SEURA (au 30 juin 2018) : 4,42 M euros HT

Mission : architecte / urbaniste / coordinateur de l'ensemble de l'opération / maîtrise d'oeuvre urbaine / maîtrise d'oeuvre des espaces publics / conception de bâtiments de logements et de bureaux

Calendrier : études depuis 2010 - en cours / ZAC depuis 2016 jusqu'à 2030 (voirie secteur parc sud livré en 2018 - démarrage des travaux en 2016 ; secteur place centrale livraison prévue en mars 2020 - démarrage des travaux fin 2017) / Espace mémoire et piste depuis 2015 jusqu'à 2021 (piste inscrite phase 1 livrée en 2016 - démarrage des travaux en 2015 / parking et parvis de la halle de la compagnie la Machine livrée en 2016 - démarrage des travaux en 2015 ; jardins de la ligne livrés en 2017 - démarrage des travaux en 2016)

Labellisation : écoquartier

La ZAC Montaudran Aérospatial, d'une superficie de 56 hectares, est située au sud-est de l'agglomération toulousaine dans le quartier de Montaudran et s'inscrit dans le projet urbain « Plaine Campus ». L'ensemble du site est conçu à partir d'un grand plateau central, de part et d'autre de l'ancienne piste aéronautique. La piste Montaudran devient un espace piéton majeur, grand monument horizontal et lieu de rassemblements festifs. Un système urbain en quinconce offre des architectures ouvertes sur leurs quatre faces et orientées afin d'assurer une protection phonique le long de l'autoroute A620, d'offrir un bon éclairage naturel et des vues sur la piste et les parcs-jardins.

Le long de la piste, les ouvertures créées deviennent des espaces plantés par une végétation arbustive dense afin de créer des lieux ombragés qui accueilleront entrées et accès principaux des bâtiments, lieux d'agrément sous forme de squares ou de places. Ces espaces publics sont nommés en faisant référence aux différentes villes-étapes de la ligne de l'aéropostale. Suivant un saut d'échelle (de la ligne de l'aéropostale, longue de 10 500 kilomètres aux 1 800 mètres de la piste) et dans le temps, la ligne de l'aéropostale est retranscrite sur la piste, en une série d'adresses particularisant les entités qui la bordent.



